



AUDIT DE CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE INCENDIE

CDT,¹ ERP,² ICPE³

Code article 9000661

DURÉE SUR SITE :

variable en fonction
du périmètre.

Délai de remise du rapport :
1 à 3 mois

TARIF :

À déterminer en fonction du
périmètre d'analyse

TOUTES ENTREPRISES

INTERVENANT : EXPERT NIV. 2 DU DÉPARTEMENT ÉTUDES & CONFORMITÉS

OBJECTIFS

UN EXPERT DU DÉPARTEMENT ÉTUDES & CONFORMITÉS

réalise un audit complet des moyens de prévention et de protection aussi bien d'un point de vue « installation » que d'un point de vue « maintenance ». Cette expertise se fait en lien avec les textes de loi applicables.

DÉROULEMENT

L'audit comprend :

- une visite de l'ensemble du site
- la constitution d'une photothèque permettant un complément visuel sur les constats effectués
- la description du site et de ses activités
- l'identification des risques présents
- l'identification des moyens d'extinction et de prévention en place
- la validation de la liste des textes applicables, le recueil de documents

L'analyse et la rédaction du rapport d'audit mentionnent :

- l'état des installations en place le jour de l'audit
- l'état de l'adéquation et de la couverture des risques
- la liste des recommandations nécessaires et suffisantes pour être en conformité

Le rapport inclut :

- le plan des installations avec la mise en place des moyens de protection extincteurs
- la possibilité de réaliser une modélisation 3D des bâtiments avec les moyens de protection (en option sur demande) *modélisation par SketchUp Pro.*

PRÉ-REQUIS

Après validation de l'offre, les documents demandés doivent être transmis 2 semaines avant la visite.

1. Code du Travail.
2. Établissement Recevant du Public.
3. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.